



# SOUTIEN A L'ASSOCIATION LA MAISON DE GARDANNE

[www.lamaisondegardanne.org](http://www.lamaisondegardanne.org)

La Maison est gérée par une association reconnue d'utilité publique qui ne prélève aucun frais de fonctionnement : les sommes reçues sont intégralement utilisées pour améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles durant leur séjour.

## AVANTAGE FISCAL

66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu.  
A titre d'exemple, un don de 60 € vous reviendra à 20 €



*Par avance,  
merci*



## FORMULAIRE DE DON

Pour nous permettre de vous faire parvenir un reçu fiscal, merci de bien vouloir nous fournir les renseignements ci-dessous :

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

TELEPHONE.....

EMAIL.....

SOMME VERSEE A L'ASSOCIATION.....

**Veuillez établir votre chèque à « Association La Maison »  
et le renvoyer accompagné de ce formulaire à :**

LA MAISON – 1100 route blanche – 13120 GARDANNE

Tél : 04 42 65 73 60